

Commission permanente du 15 décembre 2017

## **Grand Est, terre de tournages : le cinéma et les productions audiovisuelles prospèrent**

**La Commission permanente du Conseil régional du Grand Est de ce vendredi 15 décembre 2017, placée sous la présidence de Jean Rottner, a décidé d'attribuer 1,5 million d'euros à 51 projets dans le cadre du fonds de soutien en faveur du cinéma, de l'audiovisuel et des nouveaux médias.**

Vecteur puissant d'attractivité du territoire, la filière cinéma-audiovisuelle génère de l'emploi artistique, technique, valorise les patrimoines naturels et architecturaux, dynamise l'activité culturelle et touristique avec des retombées positives sur l'économie locale.

La Région soutient, accompagne et impulse ainsi le développement des projets d'œuvres cinématographiques, audiovisuelles et nouveaux médias, qui contribuent au rayonnement du territoire du Grand Est au niveau national et international par leurs présences dans des festivals de renom (Festivals de Clermont-Ferrand, Berlinale, du FIPA à Biarritz, de la fiction TV de Luchon) ou des distinctions reconnues (Magritte du cinéma à Bruxelles).

En 2017, la Région Grand Est en partenariat avec le CNC a attribué **3,8 millions d'euros** de fonds de soutien en faveur du cinéma, de l'audiovisuel et des nouveaux médias. Un nouveau fonds de soutien dédié à l'animation a également été mis en place afin d'inscrire ce secteur en développement dans le paysage audiovisuel local.

La Région Grand Est a ainsi développé une politique ambitieuse et dynamique qui s'articule autour de 7 priorités, couvrant l'ensemble de la chaîne allant de l'écriture, à la réalisation et à la diffusion des projets cinématographiques et audiovisuels :

- **attirer et favoriser la création en région**, grâce à l'aide à l'écriture et aux résidences (résidence de l'écriture à l'image de Saint-Quirin, reconnue nationalement, bureau des auteurs de l'Agence Culturelle), grâce aussi au soutien aux courts métrages,
- **soutenir davantage de longs métrages et œuvres audiovisuelles de fiction** pour lesquels le territoire du Grand Est est une vraie opportunité,
- **développer les coproductions dans le cadre transfrontalier** (Allemagne, Luxembourg, Belgique et Suisse), en capitalisant sur la mise en place du fonds de soutien de co-développement avec les partenaires de la Grande Région et la participation de la Région au fonds de soutien de développement franco-allemand de fiction TV,
- **attirer plus de projets d'animation**, avec l'ouverture d'une ligne dédiée du fonds de soutien,
- **susciter davantage de projets cross-média.**

Ces 51 propositions de soutien ont été formulées par des comités consultatifs spécialisés, constitués de professionnels représentatifs des divers corps de métiers du milieu cinématographique (auteur, réalisateur producteur, exploitant, diffuseur, etc.), sur des critères d'éligibilité dont celui de la fabrication (production, tournage, réalisation d'animation et post-production) qui doit principalement être effectuée en Région Grand Est.

Chaque bénéficiaire de ce soutien régional est conventionné pour chacun des projets retenus qui doit en outre répondre à quatre critères d'évaluation majeurs : **la qualité artistique globale, la faisabilité financière et technique, l'impact régional et la visibilité escomptée de l'œuvre en région.**

À titre d'exemples :

- ✓ dans le cadre de « l'aide au développement cinéma, audiovisuel et nouveaux - médias documentaire ou fiction en prise de vue réelle » :
  - **5 000 € HT** ont été attribués au projet documentaire « Exact Music » développé par Ana Films, société installée à Strasbourg, et réalisé par Damien Fritsch, auteur-réalisateur du Grand Est (Bas-Rhin),
- ✓ « la production audiovisuelle et nouveaux médias – documentaire » :
  - **70 000 € HT** ont été attribués pour la production d'une série documentaire « Le bestiaire des Sorcières », destinée à une diffusion pour Arte, portée par la société *Nomade TV* établie à Metz, en co-production avec le Luxembourg et réalisée par Dominique Hennequin, auteur-réalisateur du Grand Est (Moselle),
- ✓ « la production audiovisuelle et nouveaux médias – prise de vue réelle » :
  - **160 000 € HT** ont été attribués à la production (en partie en Grand Est) d'un long-métrage, « L'inspiratrice », porté par Les films du Velvet, destinée à une diffusion cinéma,
- ✓ « la production de court-métrage – prise de vue réelle » :
  - **35 000 € HT** ont été attribués à la production d'un court-métrage, « C'est pas la mort », porté par Les fées productions et réalisé par Sarah Arnold, réalisatrice du Grand Est (Marne),
- ✓ « l'aide au développement cinéma, audiovisuel et nouveaux – d'animation » :
  - **15 000 € HT** ont été attribués au projet de création Nouveaux Médias « Le voyage de Kotick » développé par EJT Labo, société installée à Saint Quirin.

## Tournages 2017 en Grand Est : chiffres clés

### 35 projets pour 404 jours de tournages :

- 13 courts métrages pour 83 jours,
- 14 longs métrages pour 172 jours,
- 6 unitaires TV pour 58 jours,
- 1 série TV pour 149 jours.

### Ressources pour les tournages en Grand Est :

- 394 comédiens,
- 462 techniciens,
- 735 décors référencés (154 en Champagne-Ardenne, 232 en Lorraine, 349 en Alsace).

### Films aidés par le fonds de soutien production de la Région Grand Est

- 8 longs métrages,
- 1 long métrage d'animation,
- 15 courts métrages,
- 4 courts métrages d'animation,
- 34 documentaires,
- 7 fictions télé (unitaires et séries).

### Les nouveautés 2017 :

- la Région a mis en place un fonds de soutien dédié à l'animation : **le montant annuel de ce fonds (développement et production) représente près de 540 000 euros,**
- augmentation de l'enveloppe écriture à tout le Grand Est qui **est passée de 35 000 à 80 000 euros,**
- **la Ville de Mulhouse participe à hauteur de 20 000 euros** au fonds de soutien régional. En Grand Est, un travail s'est engagé afin d'intégrer la participation d'autres villes au fonds de soutien de la Région, pour la création d'un label « Ville Film-Friendly ».



©Bodez – Région Grand Est